

BARTHÉLEMY-DURAND : LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL SPÉCIALISÉ EN COLÈRE LE MAIRE ET DÉPUTÉ HONORAIRE A SAISI L'ARS ILE-DE-FRANCE POUR LES SOUTENIR

Ce jeudi 15 octobre, le personnel de l'Établissement Public de Santé (EPS) Barthélemy-Durand, du Centre de Soins et d'Accompagnement de Prévention en Addictologie (CSAPA) et de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Le Ponant, héros qui font face à la COVID-19 depuis le début de l'épidémie, ont manifesté leur colère contre la politique de l'Etat concernant le projet de refonte du financement de la psychiatrie ainsi que les injustices salariales et statutaires.

« Reconnaissance de l'Etat zéro », « Soignants en colère », « MAS Le ponant Usé, abandonné, en colère », « Soyons estimés, pas méprisés ». A l'appel du syndicat SUD Santé sociaux et de l'Union Solidaire de l'EPS Barthélemy-Durand, de la CGT Etampes-Sud ainsi que des élus d'Etampes et des usagers, le personnel de l'Établissement Spécialisé Barthélemy-Durand, du CSAPA et de la MAS Le Ponant ont manifesté leur dépit jeudi 15 octobre dans l'enceinte de l'hôpital.

« Nous sommes en colère pour deux choses. La première concerne la politique des finances de la psychiatrie qui est passée au Projet de Loi de Financement la Sécurité Sociale (PLFSS) en 2020. Dans l'article 34, l'État prévoit une refonte du financement de la psychiatrie. Au lieu d'avoir une dotation annuelle de 100%, l'État prévoit de l'abaisser à 80%. Pour obtenir les 20% manquants, les établissements devront se débrouiller pour chercher les financements complémentaires. En plus sur les 80%, il faut que l'on réponde à des critères, nous ne sommes donc même pas sûrs de sanctuariser les 80 % de dotation. Donc en terme d'emplois, on a estimé un impact de 3,2 millions, ce qui correspond à 25 postes médicaux et 20 postes d'infirmiers en moins. Actuellement, au Centre Hospitalier du Rouvray (NDLR : en Normandie), ils sont en train d'appliquer cette politique. Résultat des courses, ils suppriment 80 lits d'accueils de malade. Il risque d'avoir la même chose en 2021 à Étampes », déclare un représentant du syndicat Sud Santé Sociaux de l'EPS Barthélemy-Durand. « Et l'État nous force à nous réorganiser avec des plateformes téléphoniques pour assurer des rendez-vous en ambulatoire en CMP (Centre Médicaux Psychologique), alors qu'elles sont déjà saturées. Cela veut dire que si un usager a besoin d'avoir une place d'hospitalisation, il ne l'aura pas », souligne-t-il en appelant aussi la population à réagir.

Autre sujet qui fâche. « Dans le cadre du Ségur de la Santé qui est censé récompenser le personnel soignant, il était prévu une augmentation de 183€ de revalorisation des salaires en 2021 pour l'ensemble des personnels hospitaliers sauf qu'un décret est sorti en septembre 2020 qui définit les listes de ceux qui peuvent les percevoir. Dans cette liste sont exclus les personnels de la MAS Le Ponant, du CSAPA, les personnels de certains centres médicaux sociaux. Nos collègues de La MAS Le Ponant et Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS), ont le même diplôme, les mêmes fonctions mais ils n'auront pas les 183€. Pour nous, organisations syndicales, c'est inacceptable », ajoute-t-il.

Le maire et député honoraire a saisi l'ARS Ile-de-France

Informé de la situation, le maire et député honoraire a adressé le 14 octobre dernier un courrier au Directeur Général de l'ARS Ile-de-France pour attirer son attention sur « *le vif*

sentiment de colère exprimé par les personnes œuvrant dans les secteurs du handicap et de l'insertion, de l'action sociale ainsi que les agents affectés dans les Maisons d'Accueils Spécialisées et les Foyers d'accueil Médicalisés pour adultes handicapés. Compte-tenu de l'investissement exemplaire, de la mobilisation constante et du sens du service public démontrés par les intéressés, notamment à l'occasion de la crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés, je trouve parfaitement injuste et révoltant que ces différentes catégories ne perçoivent pas la revalorisation d'un montant de 183€ mensuels prévus dans les accords conclus à l'issue du Ségur de la Santé. C'est absolument inadmissible. J'apporte donc mon soutien total à l'ensemble des soignants qui se sont mobilisés ce jeudi 15 octobre à l'EPS Barthélemy-Durand »

